

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 10 (1865)
Heft: 14

Artikel: Étude sur la géographie militaire de la Suisse [suite]
Autor: Charrière, G. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-330574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par

E. RUCHONNET, capitaine fédéral d'artillerie; E. CUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

N° 14.

Lausanne, le 15 Juillet 1865.

X^e Année.

SOMMAIRE. — Etude sur la géographie militaire de la Suisse (*suite*). —

— D'une arme à feu portative se chargeant par la culasse. (*Essais faits en Angleterre.*) — Rapport de la commission du Conseil national sur la gestion du département militaire fédéral pendant l'année 1864. — Bibliographie. (*De l'entretien des troupes en campagne.*) — Actes officiels. — Nouvelles et chronique.

ÉTUDE SUR LA GÉOGRAPHIE MILITAIRE DE LA SUISSE.

(*Suite.*)

Nous nous occuperons d'abord de l'attaque de Bâle. L'ennemi aura toute facilité à arriver devant cette place que nous supposerons fortifiée et occupée par une nombreuse garnison. L'assaillant cherchera à s'emparer d'abord du petit Bâle ; il établira un pont sur le Rhin en amont de la ville et fera franchir en même temps le fleuve à Rheinfelden, à Sæckingen et à Waldshut par des colonnes qui auront pour mission de s'assurer de l'embouchure de l'Aar, ainsi que de la jonction des trois rivières. Le petit Bâle venant à tomber, (⁴) et l'ennemi ayant atteint la rive gauche du Rhin, la garnison du grand Bâle se trouvera dans une position critique, car sa ligne de retraite sur l'intérieur de la Suisse se trouvera coupée ; il est donc probable qu'elle aura déjà évacué la ville, car l'ennemi ne manquerait pas, pour peu que son armée soit assez nombreuse, de détacher un corps de troupes pour en faire le siège. Prise entre deux feux, la garnison du grand Bâle ne pourrait tarder à capituler. Quoi qu'il en soit, l'armée prussienne n'en continuera pas moins sa marche sur Berne, ville qu'elle cherchera à atteindre par le chemin le plus direct.

(⁴) Nous ne pensons pas que la position du petit Bâle puisse arrêter longtemps l'ennemi.

La Suisse, dans ce cas, devrait-elle placer des forces considérables le long de la Birse et dans le Jura, afin de pouvoir, par cette position de flanc, entraver la marche de son adversaire sur Berne, et l'exposer à être séparé de Bâle, sa base d'opérations ?

Quoique ce système de défense paraisse indiqué par la nature du terrain, nous ne saurions l'admettre dans la supposition actuelle, car l'ennemi pourrait toujours changer son plan, abandonner pour le moment Berne comme objectif, et, maître de Brugg et de Baden, suivre les bords du Rhin et diriger son attaque par la Reuss ou la Limmat sur Lucerne ou sur Zurich. La Suisse fera donc mieux de laisser seulement quelques détachements dans le Jura, avec mission d'utiliser les obstacles du terrain pour retarder la marche des colonnes ennemis qui s'y seront engagées, et de concentrer le gros de ses forces principales derrière l'Aar, entre Olten et Soleure.

Les Prussiens, marchant directement sur Berne, feront passer leur corps principal par le Hauenstein supérieur, Balsthal et la Klus pour tenter le passage de l'Aar à Wangen. Les autres colonnes marcheront, l'une par le Hauenstein inférieur sur Olten, et l'autre par Délemont sur Moutier et Bienne. L'armée suisse défendra le Hauenstein supérieur et surtout le Hauenstein inférieur. L'ennemi devant se rendre maître d'Olten afin d'oser tenter le passage à Wangen, il y aurait grand avantage pour la Suisse à fortifier cette place, qui est en outre, par sa position, un point de jonction important de routes et de chemins de fer. Si le corps de flanqueurs de droite est assez retardé dans sa marche pour ne pas pouvoir se mettre en communication avec l'avant-garde du corps principal ennemi, au moment où elle atteindra Balsthal, ce sera ce même corps principal qui devra détacher quelques troupes pour s'emparer de Moutier. Maître de Moutier à droite, d'Olten au centre, de Brugg et de Baden à gauche, l'ennemi possédera une base solide, et aura assuré ses derrières et ses flancs. Cependant, la possession de la ligne de l'Aar, de Soleure jusqu'à son embouchure, ne dispenserait pas l'assaillant de livrer une bataille décisive près de cette rivière, où l'armée fédérale sera concentrée ; c'est du résultat de la lutte que dépendra son arrivée à Berne. Mais des forces considérables sont seules capables de mener à bien une entreprise de ce genre. Si le passage de la Klus ne peut être forcé, si la place d'Olten est convenablement défendue, les Prussiens ne pourront tenter le passage de l'Aar qu'au-dessous d'Olten, et seront obligés d'abandonner Berne comme objectif. Ce cas présente, du reste, assez d'analogie avec celui dont nous nous sommes occupés dans notre examen de la frontière occidentale, sauf qu'ici l'ennemi devra s'appuyer forcément sur l'Aar et étendre ainsi sa base à gauche, tandis

que les Français eussent dû s'appuyer sur le Jura, s'emparer des routes qui le traversent, et étendre par conséquent leur base à droite.

Nous examinerons maintenant notre seconde hypothèse, celle où Zurich serait le premier objectif de l'ennemi. L'attaque se ferait ici depuis la vallée du haut Danube, et l'assaillant devrait forcer le Rhin sur un point situé entre le lac de Constance et l'embouchure de l'Aar. Avant d'aller plus loin, il serait peut-être à propos d'apprécier les avantages que la nature du terrain et la configuration politique de la frontière semblent offrir à chacun des adversaires.

On peut se demander d'abord si la proximité des possessions prussiennes de Hohenzollern Hechingen et Sigmaringen ne favoriserait pas la concentration des troupes prussiennes. Quoique favorablement placées pour l'assaillant, par suite de leur position rapprochée de la Suisse, nous estimons que l'étendue de ces possessions est trop restreinte pour pouvoir servir à une concentration d'une certaine importance. Ces deux principautés pourraient cependant servir de place d'étape, où l'agresseur placerait quelques réserves en attendant le moment de les utiliser.

Une question que nous aurions encore à résoudre serait la valeur de Schaffhouse, dans le cas où la Suisse voudrait profiter de cette position avancée pour prévenir l'attaque de l'ennemi par une contre-attaque hors de son territoire. A moins de préparatifs extraordinaires, tels que la transformation de cette ville en place d'armes, et la mise en état de défense des principales localités situées sur le Rhin, de manière à fournir à l'armée suisse un solide appui, nous croyons que, dans l'état actuel des choses, la ville de Schaffhouse, située dans un bas-fonds, ne pourrait guère être défendue, ni employée comme pivot d'une opération offensive.

Il s'agirait maintenant de préciser l'emplacement où les Prussiens tenteraient le passage du fleuve. Ce serait sans doute sur un point placé de manière à leur permettre d'atteindre rapidement Zurich et de s'en emparer, par surprise, si possible. Il y aurait donc tout avantage pour eux d'éviter les obstacles que la nature du terrain a placés entre le Rhin et leur objectif, et dont l'armée suisse pourrait se servir pour retarder leur marche.

On ne peut guère admettre que le passage soit tenté entre Schaffhouse et le lac de Constance, vu qu'il y aurait encore, dans ce cas, à forcer les lignes de la Thur et de la Toess ; ces rivières, peu importantes en elles-mêmes, n'en offrent pas moins de bonnes positions défensives. Tenter le passage à Constance paraîtrait indiqué en ce sens que, sans quitter le territoire allemand, l'ennemi se trouverait placé, sans coup férir, sur la rive gauche du Rhin ; mais, de là, une

marche sur Zurich rencontreraient assez d'obstacles pour être condamnée d'avance, car l'armée suisse saurait occuper les hauteurs qui avoisinent la ville, disputer le terrain pied à pied, harceler l'assaillant par des attaques de flanc, et compromettre sérieusement sa retraite. L'armée prussienne commencera donc par occuper Schaffhouse, et marchera de là directement sur Eglisau pour y tenter le passage. La Suisse ferait donc bien de fortifier cette place, car sa possession offrirait à l'ennemi un chemin direct et facile pour atteindre Zurich.

Ce sera donc près de cette dernière ville que devra se faire la concentration des forces de la Suisse, concentration rendue facile par les chemins de fer qu'elle pourra utiliser. Il est probable que Zurich serait mise en état de défense, mais ceci ne suffira pas, car l'ennemi, tout en dirigeant son attaque sur elle, cherchera à atteindre la rive gauche de la Limmat et, par cette manœuvre, d'enfermer l'armée suisse dans cette place. Pour prévenir ce résultat, voici les préparatifs que la Suisse devra faire d'avance et à temps.

En fortifiant Zurich et Lucerne, et, comme points intermédiaires, l'Uetli, l'Albis et Chaam (sur le lac de Zug), et en établissant une tête de pont sur la Reuss à Sins, elle se créera une ligne de défense derrière laquelle son armée pourra se concentrer en toute sécurité. Au moyen de têtes de pont, elle commandera les deux rives de la Limmat et de la Reuss, s'opposera de là aux tentatives de passage, maintiendra Zurich (dans le cas où l'on viendrait à l'assiéger) en communication avec le reste de l'armée, et l'empêchera d'être investie de tous les côtés.

Il s'agira encore de prendre quelques mesures pour compléter cette ligne de défense, de manière à prévenir une manœuvre tournante par le canal de la Linth, manœuvre qui amènerait l'ennemi sur les derrières de notre armée. Le défenseur se sera emparé d'avance de toutes les embarcations sur le lac de Zurich; l'ennemi n'aura donc pas cette ressource pour opérer un débarquement. Rapperschwyl, munie d'une tête de pont, sera très utile à l'armée suisse pour favoriser un retour offensif, mais peu avantageuse aux Prussiens, à cause de la facilité avec laquelle le pont sur le lac peut être rompu. Quant au canal de la Linth, sa défense sera facile; l'état marécageux du pays de Gaster n'en permettant le passage qu'à quelques places seulement. On pourrait cependant établir des têtes de pont près du château de Grynau et près de Giessen, et garder l'entrée de la vallée de la Linth par une position défensive.

Enfin le Luciensteig, convenablement défendu et fortifié, donnera tout l'appui nécessaire à l'extrême droite de cette ligne de défense.

Nous la croyons assez solide pour empêcher la prise de Zurich, mais, en admettant que cette place vînt à tomber entre les mains de l'agresseur, et que, non content de ce succès, il voulût encore forcer la Reuss et poursuivre sa marche sur Berne, l'armée suisse, par sa position de flanc et la possession de la place forte de Lucerne, se trouvera dans des conditions favorables pour tenir encore pendant longtemps l'adversaire en échec.

On s'étonnera peut-être que, dans notre supposition actuelle, nous n'ayons pas mis plus d'importance à la défense des environs de Brugg et de Baden. L'occupation du point de jonction des trois rivières par tout ou partie de l'armée suisse présenterait sans doute l'avantage d'empêcher l'ennemi de s'en emparer lui-même et de s'y établir. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce point est trop éloigné de la base d'opérations de l'armée fédérale (Zurich ou Lucerne); l'ennemi, maître de la Limmat et de la Reuss, nous couperait la retraite et nous forcerait à nous replier sur Berne, ce que nous ne pourrions faire qu'avec peine. La jonction des trois rivières est donc placée d'une manière trop excentrique pour pouvoir être employée dans notre supposition; nous en dirons autant d'une position de flanc que la Suisse serait peut-être tentée de prendre le long de l'Aar, et, derrière cette rivière, dans le Jura.

G. DE CHARRIÈRE,
major à l'état-major fédéral.

(A suivre.)

D'UNE ARME A FEU PORTATIVE SE CHARGEANT PAR LA CULASSE.

(*Essais faits en Angleterre*).

Nous nous sommes prononcés d'une manière catégorique sur la nécessité pour la Suisse d'examiner sans retard la question de l'introduction d'une arme à feu portative se chargeant par la culasse. Nous croyons avoir suffisamment motivé notre manière de voir qui, juste en elle-même, emprunte à la période de transition où nous nous trouvons un caractère tout spécial d'opportunité. Nous aurions pu aussi nous placer quelques instants au point de vue de nos manufactures d'armes, dont la prospérité intéresse notre état militaire à un haut degré, et insister sur le développement nouveau qui résulterait pour elles de commandes importantes d'armes à feu perfectionnées se chargeant par la culasse. — Nous pourrons revenir plus tard sur ce sujet et en faire